



LA  
**VOIX**   
DES EMPLOYEURS DU  
**QUÉBEC**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016  
DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

## **PARTENAIRES ANNUELS**



# **MERCI**

à nos partenaires 2016

Partenaire **Or**

**QUÉBECOR**



Partenaires **Argent**



**SNC • LAVALIN**

**NORTON ROSE FULBRIGHT**



**Raymond Chabot  
Grant Thornton**

L'instinct de la croissance<sup>™</sup>

Partenaire **Bronze**



**ALCOA**

# TABLE

## des matières

LE CPQ : LA VOIX DES EMPLOYEURS DU QUÉBEC	4
MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	7

## AXES STRATÉGIQUES

1 › Une main-d'œuvre qualifiée, abondante et à coût concurrentiel	8
2 › Une réglementation intelligente	10
3 › Des finances publiques saines et une fiscalité concurrentielle	12
4 › Une économie durable	14
5 › Un dialogue social essentiel	16

ACTIVITÉS	18
RAYONNEMENT DES AFFAIRES	20
GOVERNANCE, ADMINISTRATEURS ET PERMANENCE	22

# LE CPQ : LA VOIX DES EMPLOYEURS DU QUÉBEC

## LA SEULE CONFÉDÉRATION PATRONALE AU QUÉBEC

Depuis 1969, le CPQ regroupe la majorité des associations sectorielles et des plus grands employeurs au Québec. Il représente directement et indirectement les intérêts de plus de 70 000 employeurs de toutes tailles, tant du secteur privé que parapublic.

## LA FORCE DU NOMBRE, UNE VOIX QUI PORTE!

Le CPQ, c'est un vaste réseau de dirigeants d'entreprises et d'associations sectorielles qui ont choisi de s'allier pour se doter d'une voix forte, influente, représentative, rigoureuse, crédible et constructive afin de faire progresser leurs conditions de succès et d'œuvrer à une plus grande prospérité pour le Québec.

## SON ACTION

Représenter les intérêts de ses membres auprès de différentes instances gouvernementales, tant au palier fédéral que provincial, en plus d'intervenir activement sur de nombreuses tribunes pour faire entendre la voix des employeurs du Québec et faire reconnaître leur contribution à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des citoyens. En outre, depuis sa création, le CPQ a toujours été l'interlocuteur privilégié au sein des différents forums axés sur le dialogue social.

Les employeurs du Québec peuvent compter sur la participation active et engagée du CPQ auprès des instances gouvernementales, des groupes syndicaux, environnementaux

et sociaux, et partout où s'élaborent les politiques susceptibles de toucher les entreprises :

- Conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), nombreux comités du CA et comités de travail de la CNESST.
- Assemblée délibérante et comité exécutif de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et nombreux groupes de travail de la Commission.

## SES CHAMPS D'INTERVENTION PRIORITAIRES

À l'écoute des besoins de ses membres, et en concordance avec les priorités dictées par la situation économique du Québec, les actions du CPQ sont guidées par les principes directeurs de chacun des cinq grands axes stratégiques de sa plateforme d'intervention 2014-2017.



### AXE 1 – UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE, ABONDANTE ET À COÛT CONCURRENTIEL

- Améliorer le système d'éducation afin que les jeunes puissent terminer leur formation générale avec tous les outils nécessaires à l'atteinte de leurs aspirations personnelles et à la réussite de leur carrière professionnelle.
- Adapter les programmes de formation de la main-d'œuvre de manière à ce que les travailleurs aient accès à une formation continue tout au long de leur vie active.
- Mettre en place une nouvelle loi sur l'immigration afin d'assurer un meilleur arrimage avec les besoins du marché du travail.
- Geler, voire réduire, le fardeau fiscal imposé par les taxes sur la masse salariale. Compenser toute hausse par une diminution équivalente des taxes déjà assumées par les employeurs.
- Réviser et recentrer sur leur mission essentielle les programmes financés par les taxes sur les salaires, dont les avantages sont plus généreux au Québec qu'ailleurs au Canada.



### AXE 2 – UNE RÉGLEMENTATION INTELLIGENTE

- Fixer des objectifs plutôt qu'imposer des moyens uniformes et des processus lourds pour les atteindre.
- Assurer une cohérence entre les différents organismes étatiques et éviter les doublons.
- Réviser et ajuster régulièrement la réglementation aux nouvelles réalités économiques et sociales.
- Alléger, simplifier et viser des objectifs de résultats raisonnables de façon à ce que les entreprises, notamment les plus petites, puissent s'y conformer sans mettre en péril leur rentabilité.
- Favoriser les investissements et la création d'emplois dans un contexte de développement durable et de concurrence mondiale.
- Encadrer le pouvoir des inspecteurs qui s'assurent du respect de la réglementation afin d'éviter les décisions arbitraires et les abus.

## SA MISSION

La mission du CPQ vise à faire en sorte que ses membres puissent disposer des meilleures conditions possibles pour prospérer de façon durable au Québec, dans un contexte de concurrence mondiale accrue.

## SA VISION

Par son leadership, le CPQ se veut un point de convergence du monde patronal qui vise à exercer une influence considérable et constructive dans ses champs d'intervention prioritaires.

## SES VALEURS

Rigueur et pragmatisme; importance du capital humain; responsabilité; créativité; entrepreneuriat; solidarité; ouverture; passion et engagement

- Conseil d'administration du Conseil emploi métropole (CEM).
- Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) et ses sous-comités.
- Comité de suivi en matière d'allègement réglementaire et administratif.
- Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques.
- Table ronde tripartite formée de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et des provinces, du Conseil canadien des employeurs, et du Congrès du travail du Canada sur les normes internationales du travail.
- Table des partenaires dans le cadre des négociations sur le bois d'œuvre résineux.
- Organisation Internationale du Travail, à Genève.
- Commissions parlementaires et caucus de l'Assemblée nationale et de la Chambre des communes.



### AXE 3 – DES FINANCES PUBLIQUES SAINES ET UNE FISCALITÉ CONCURRENTIELLE

- Retourner à l'équilibre budgétaire le plus rapidement possible afin de léguer un bilan financier sain aux générations futures.
- Exercer un contrôle rigoureux des dépenses publiques et viser à les ramener au Québec, en pourcentage du PIB, à la hauteur de la moyenne canadienne.
- Éviter de nouvelles hausses de taxes ou d'impôts ou, dans le cas contraire, compenser toute nouvelle taxe ou tout nouvel impôt par une baisse de taxe ou d'impôt ailleurs dans le système fiscal.
- Mettre en place des mécanismes d'écofiscalité et de tarification des services publics avec doigté et transparence, accompagnés de réductions d'autres ponctions fiscales.
- Instaurer un climat favorable à l'investissement dans le but de stimuler la croissance économique et, ainsi, élargir l'assiette fiscale.



### AXE 4 – UNE ÉCONOMIE DURABLE

- Mettre en valeur de façon responsable les ressources naturelles du Québec.
- Investir dans les infrastructures publiques.
- Miser sur la création d'emplois bien rémunérés et à haute valeur ajoutée.
- Stimuler l'investissement privé et l'entrepreneuriat, particulièrement chez les jeunes.
- Favoriser le développement et la productivité des entreprises.
- Obtenir la mise en place d'une meilleure formation des jeunes en matière d'économie et de finances personnelles.



### AXE 5 – UN DIALOGUE SOCIAL ESSENTIEL

- Mobiliser la communauté des gens d'affaires afin d'engager un dialogue constructif et inclusif avec la population de toutes les régions du Québec, dans le cadre d'une campagne étalée sur trois ans.
- Raviver l'engouement de la population pour la réussite de nos entreprises et améliorer la compréhension du lien entre prospérité, niveau de vie et qualité de vie.
- Fournir des plateformes de partage des expériences, des points de vue, des témoignages d'entrepreneurs, de travailleurs, de jeunes, de personnalités et de gens provenant de toutes les régions et de divers horizons.

## » MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Tandis que sur la scène internationale plusieurs événements ont marqué la situation politique et économique, le Québec aussi a connu plusieurs bouleversements, en plus d'entamer des chantiers majeurs pour suivre les grandes mutations de l'économie mondiale.** Dans ce contexte, l'influence du CPQ comme porte-parole des employeurs a crû de façon importante au Québec et au Canada, en contribuant à consolider son rôle de figure de proue du milieu des affaires dans la sphère publique, et ce, autant auprès des décideurs que des médias et des autres acteurs de la société civile.

La crédibilité de l'organisme s'est multipliée grâce aussi à la publication de contenus rigoureux et fouillés, axés sur une volonté de participer activement à la mise en place de meilleures conditions pour que les entreprises puissent prospérer de façon durable. Mais aussi, le CPQ s'est affirmé de plus en plus comme le porte-étendard d'un développement économique rassembleur et inclusif, attrayant autant pour les investisseurs que pour l'ensemble des Québécois, qui doivent renouer avec la fierté de prospérer.

À cet effet, sous le signe de la Campagne PROSPERITE. QUEBEC, l'organisme est allé à la rencontre de plusieurs acteurs du développement économique en différentes régions du Québec, afin d'appuyer l'enthousiasme des forces en présence avec une vision mobilisatrice de la prospérité, et de reconnaître la contribution des entreprises au niveau et à la qualité de vie des Québécois. Nous remercions grandement l'équipe de la Campagne qui a permis de mettre sur les rails cette initiative extraordinaire, en diffusant partout au Québec la passion d'une prospérité pour tous, par tous et avec tous, et de lui apporter un nouvel élan qui se poursuivra au cours des prochaines années.

L'année 2016 a été témoin de plusieurs changements importants qui ont été amorcés au sein de la gouvernance du CPQ afin de mettre en place les meilleures pratiques possibles. Ce chantier majeur, qui se poursuivra au cours des prochains mois, permettra l'élaboration d'un plan de gouvernance pour soutenir le conseil d'administration dans ses travaux, notamment par la mise sur pied et la consolidation de différents comités-conseils et l'inclusion de nouveaux membres qui accroîtront la représentativité régionale de l'organisme. Ces changements permettront d'ajouter flexibilité, représentativité et dynamisme au sein de l'organisme, et ce, afin de consolider davantage son rôle de premier plan dans la promotion des intérêts de ses membres, des employeurs et des associations sectorielles du Québec.

J'exprime à cet effet ma gratitude à mes collègues du conseil d'administration qui, par leur soutien indéfectible et leur participation significative au sein des instances, ont contribué à élaborer et à mettre en œuvre tous les moyens pour que le CPQ puisse réaliser sa mission de façon transparente et efficiente.

Alors que s'achève mon mandat à titre de président du conseil d'administration du CPQ, je tiens à saluer le travail colossal réalisé par la petite, mais remarquable, équipe de la permanence au cours des dernières années et à souligner l'apport formidable de son président-directeur général, Yves-Thomas Dorval, qui a permis d'en asseoir définitivement le leadership parmi l'ensemble des forces patronales et à en faire un acteur plus influent et respecté que jamais.

**Louis-Marie Beaulieu, FCPA, FCA, C. Dir.**  
Président du conseil d'administration



**Cette dernière année restera marquée par l'influence décisive, le rayonnement et les gains substantiels que le CPQ a obtenus dans divers dossiers cruciaux reliés à la prospérité du Québec, et ce, auprès des différents paliers gouvernementaux.**

Alors que de grands enjeux socioéconomiques ont mobilisé la société au cours des derniers mois, l'organisme a contribué activement aux débats et aux réflexions dans l'espace public, en plus de faire valoir les priorités des employeurs dans nombre de projets de loi, de stratégies et d'orientations gouvernementales.

Le CPQ a défendu avec vigueur l'importance de l'accessibilité à une main-d'œuvre abondante et compétente pour la croissance économique du Québec, notamment en militant pour une politique sur la réussite scolaire, pour l'optimisation de l'intégration des immigrants au sein du marché du travail ou encore, pour une meilleure adéquation formation-emploi. Toujours très engagé dans la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail et dans la législation du travail, le CPQ a occupé également une place centrale dans le débat entourant le niveau du salaire minimum. Sa contribution remarquable, reposant sur une analyse rigoureuse des enjeux touchant les employeurs ont influencé directement la décision gouvernementale d'agir avec beaucoup de prudence.

Que ce soit dans le cadre de la mise en place d'une Autorité des marchés publics, des efforts de valorisation du français dans l'affichage commercial, de l'adoption d'un plan d'action d'allègement réglementaire, de la modernisation de la *Loi sur le lobbyisme* ou des différentes politiques gouvernementales, l'organisme a continué de prôner l'application d'une réglementation intelligente, mettant l'accent sur les objectifs plutôt que sur les processus.

Le CPQ a insisté encore sur l'importance de finances publiques saines et d'une fiscalité concurrentielle, essentielles à l'atteinte d'un niveau de richesse collective qui profitera aussi aux générations futures. De plus, autant la réintégration des cours d'éducation financière

dans le cursus scolaire que la conclusion des discussions entourant les régimes de retraite privés ont permis de mettre en place des modifications législatives préconisées par le CPQ, constituant un gain à long terme pour l'ensemble de la société.

De manière générale, l'organisme a participé activement à nombre de chantiers économiques majeurs mis sur pied par le gouvernement du Québec concernant particulièrement la valorisation de secteurs tels ceux de la construction, des ressources naturelles, du manufacturier, de l'aérospatiale, de l'exportation, du numérique ou encore, en lien avec l'acceptabilité sociale, la transition énergétique, le développement minier, le régime d'autorisation environnementale, pour ne nommer que ces derniers.

L'année 2016 a vu aussi l'organisme asseoir définitivement son leadership sur la scène fédérale en tant que point de convergence du monde patronal. Outre sa participation de plus en plus sollicitée, autant à la Chambre des communes qu'au Sénat, le CPQ a organisé deux premières rencontres privées des principales associations patronales québécoises avec le premier ministre du Canada ainsi qu'avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada.

L'organisme a joué aussi un rôle clé en influençant le gouvernement fédéral pour que la bonification du Régime de pensions du Canada soit faite de façon graduelle, modérée et prévisible, et en l'invitant à poursuivre ses efforts dans les négociations entourant le régime du bois d'œuvre forestier ainsi que la signature de l'Accord économique et commercial global avec l'Europe.

Enfin, c'est au cours de cette dernière année que la Campagne PROSPERITE.QUEBEC a gagné une visibilité remarquable dans les médias. Depuis son lancement, un changement significatif s'est opéré au Québec au sein de la relève entrepreneuriale, qui retrouve de plus en plus le désir de se lancer en affaires.

En conclusion, je ne saurais souligner assez le travail acharné, le talent et l'engagement des membres de notre petite équipe, car c'est grâce à eux si le CPQ a réussi à accomplir autant d'actions. Notre organisme peut également compter sur le soutien inestimable des membres de son conseil d'administration. Je tiens à remercier de manière notre président sortant du CA, M. Louis-Marie Beaulieu, pour son dévouement et sa rigueur, notamment dans sa volonté à contribuer de façon éclairée à l'amélioration constante de la gouvernance du CPQ. Enfin, merci à tous nos membres de nous permettre de travailler à la progression des conditions de succès pour l'essor des entreprises et pour une plus grande prospérité de tout le Québec.

**Yves-Thomas Dorval**  
Président-directeur général



# AXE 1

## UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE, ABONDANTE ET À COÛT CONCURRENTIEL

Afin de permettre aux entreprises de prospérer, le Québec a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée et à un coût concurrentiel. Cependant, le vieillissement croissant de la population québécoise aura des conséquences importantes sur la capacité de renouvellement de la main-d'œuvre. Il faut trouver des solutions pour arrimer davantage la disponibilité de travailleurs qualifiés aux besoins du marché du travail, en plus de favoriser l'intégration des immigrants à la population active. Par ailleurs, il importe de veiller à réduire le niveau global des taxes sur la masse salariale et recadrer les programmes de soutien de la main-d'œuvre.



## ACTIONS RÉALISÉES



### INTERVENTIONS PUBLIQUES

#### JANVIER

Participation aux audiences publiques sur le projet de loi n° 70, *Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi.*

#### FÉVRIER

Participation aux audiences publiques sur le projet de loi n° 77, *Loi sur l'immigration au Québec.*

#### AVRIL

Commentaires sur le projet de loi C-4, *Loi modifiant le Code canadien du travail, la Loi sur les relations de travail au Parlement, la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique et la Loi de l'impôt sur le revenu.*

#### AOÛT

Participation aux audiences publiques sur *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019.*

Participation aux audiences publiques sur le projet de loi n° 110, *Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal.*

#### OCTOBRE

Participation aux audiences publiques sur le projet de loi n° 53, *Loi actualisant la Loi sur les décrets de convention collective en vue principalement d'en faciliter l'application et de favoriser la transparence et l'imputabilité des comités paritaires.*

Dévoilement public du *Sondage CPQ-Léger auprès des employeurs québécois*, réalisé auprès de 300 entreprises de toute taille dans le but de cerner l'opinion des employeurs sur de nombreux thèmes en lien avec les difficultés de recrutement, l'offre de formation et l'adéquation avec les postes, l'organisation du travail, le salaire minimum, les régimes de retraite ou encore, l'utilisation des surplus budgétaires.

#### NOVEMBRE

Dévoilement public de l'Avis du CPQ sur l'impact d'une augmentation accélérée du salaire minimum.



### ÉVÉNEMENTS

#### 19 SEPTEMBRE

**Prévisions salariales 2017 : tout ce que les hauts dirigeants, gestionnaires et chefs d'entreprise doivent savoir**



Le CPQ dévoile annuellement les prévisions salariales pour l'année à venir, en collaboration avec certaines des plus importantes firmes québécoises de consultation en ressources humaines. À l'occasion de ce rendez-vous annuel, les hauts dirigeants, les gestionnaires et les chefs d'entreprise ont pris connaissance de ce dossier spécial qui leur a permis de comparer les augmentations salariales de différents secteurs et de différentes catégories d'emploi afin de planifier leur stratégie de rémunération.

#### 28 OCTOBRE

**La CNESST : votre porte d'entrée unique en matière de travail**

Cette conférence a porté sur les origines du regroupement de la Commission des normes du travail, de la Commission de l'équité salariale et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. La présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la nouvelle Commission, **Manuelle Oudar**, a fait le point sur les premiers mois d'existence de la CNESST et a discuté des défis et des enjeux anticipés par son organisation.



© Marc-André Grégoire



## » GAINS OBTENUS

### Priorité à l'adéquation formation-emploi

Dans une société qui évolue rapidement, il est primordial que tout individu puisse disposer des outils adéquats pour mettre à jour ses connaissances et exploiter son plein potentiel sur le marché du travail. C'est pourquoi, par de nombreuses représentations publiques, le CPQ a contribué activement :

- Aux consultations visant à mettre en place une nouvelle politique sur la réussite scolaire, où il a partagé les nombreuses préoccupations des employeurs en lien avec l'adéquation formation-main-d'œuvre.
- Aux Journées de la persévérance scolaire, afin de mobiliser le Québec et ses employeurs autour des jeunes et les sensibiliser à l'importance de la diplomation et aux risques du décrochage.
- À l'appui pour la réintégration dans le cursus scolaire du secondaire d'une formation obligatoire en matière d'éducation financière, revendiquée depuis longtemps.
- À un comité de pilotage et à la préparation d'un Rendez-vous national sur la main-d'œuvre organisé par le gouvernement et portant principalement sur l'accessibilité à un capital humain compétent, disponible et adapté aux besoins du marché du travail.

### Favoriser l'immigration au profit de la prospérité actuelle et future

Depuis plusieurs années, le CPQ a contribué au débat sur l'immigration au Québec au moyen de mémoires et de prises de position soutenues devant des commissions parlementaires et sur la place publique. Parmi les principales actions, il a :

- Rappelé à maintes reprises l'importance que le Québec puisse se doter de stratégies d'immigration flexibles et modulées selon les besoins du marché, afin de mieux répondre aux exigences des employeurs et des secteurs spécifiques.
- Appuyé la vision, les cibles et les grandes orientations politiques du gouvernement du Québec qu'il avait commentées dans le cadre de différentes audiences publiques.
- Salué les améliorations apportées par le gouvernement fédéral au Programme des travailleurs étrangers temporaires au profit autant des travailleurs saisonniers que des entreprises qui les embauchent.

### L'importance de réaligner le débat sur le salaire minimum

Le CPQ a fait pression activement sur le gouvernement du Québec afin que ce dernier n'augmente pas de façon accélérée le salaire minimum à 15 \$ l'heure, comme l'ont demandé certains groupes sociaux. Concrètement, il a :

- Contribué à réaligner le débat public et à sensibiliser le gouvernement sur la réalité de certains secteurs économiques en particulier, en défendant vigoureusement l'importance de considérer la capacité des entreprises à absorber toute hausse accélérée du salaire minimum.
- Publié une étude d'envergure qui a permis de dégager une vue d'ensemble sur les conséquences de cette hausse sur toute l'économie québécoise, dans le cadre d'une démarche concertée avec les représentants des secteurs du commerce de détail, de la restauration, de l'hôtellerie et de l'agroalimentaire.
- Pris la parole à plusieurs reprises sur la place publique afin d'inciter le gouvernement à s'assurer que les hausses du salaire minimum qui seront annoncées dans les années à venir demeureront concurrentielles par rapport au salaire moyen, afin de maintenir un équilibre avantageux à la fois pour les employeurs et pour les travailleurs.

### Le représentant patronal par excellence en matière de normes et de relations du travail

À titre de seule véritable confédération patronale québécoise, le CPQ demeure l'un des principaux interlocuteurs du gouvernement au regard des questions traitant du capital humain, notamment les normes et les relations du travail. Cette année encore, le CPQ a insisté sur plusieurs tribunes pour :

- Contre vigoureusement l'adoption du projet de loi C-4 du gouvernement du Canada, qui propose l'abolition du vote au scrutin secret obligatoire dans le processus d'accréditation syndicale, ainsi que l'abolition de l'obligation pour les syndicats de dévoiler leurs états financiers et l'usage qu'ils font des cotisations de leurs membres.
- Appuyer le projet de loi n° 53 sur les décrets de convention collective, qui rétablit un équilibre entre les parties patronales et syndicales en encourageant un dialogue social sain, ainsi que le projet de loi n° 110, qui vise à aménager un juste rapport de force dans les relations de travail du secteur municipal.
- Réagir aux recommandations du rapport *Les travailleurs invisibles*, du directeur de santé publique de Montréal, qui ne tient pas compte des préoccupations des employeurs dans ses analyses, ainsi que de la sous-représentativité des groupes d'employeurs aux travaux du Comité consultatif de la famille sur la conciliation travail-famille.
- Souligner la diminution du taux moyen de cotisation à la CNESST pour la sixième année consécutive, qui représente un gain autant pour les employeurs que pour les travailleurs du Québec.



## AXE 2

### UNE RÉGLEMENTATION INTELLIGENTE

La réglementation encadrant les initiatives économiques au Québec est non seulement lourde et complexe, mais elle se révèle aussi coûteuse, et parfois désuète. Pour prospérer et libérer les entreprises de ce fardeau, le Québec a besoin de se doter d'une réglementation plus intelligente, c'est-à-dire plus adaptée à la réalité et à la taille des entreprises, et plus efficace.



## ACTIONS RÉALISÉES



### INTERVENTIONS PUBLIQUES

#### MAI

Participation aux audiences publiques sur le projet de loi n° 100, *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les services de transport par taxi.*

#### AOÛT

Participation aux audiences publiques sur le projet de loi n° 106, *Loi concernant la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.*

#### SEPTEMBRE

Participation aux audiences publiques sur le projet de loi n° 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics.*

#### NOVEMBRE

Participation aux audiences publiques sur projet de loi n° 102, *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert.*



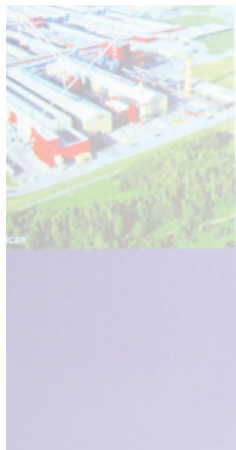
### ÉVÉNEMENTS

#### 14 OCTOBRE

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, **David Heurtel**, a présenté aux membres du CPQ les différentes dispositions du projet de loi n° 102, notamment en ce qui a trait au régime d'autorisation environnementale modernisé et à la gouvernance du Fonds vert.



© CPQ



**Autorisations simplifiées, processus plus prévisibles et délais réduits pour les initiateurs de projets**

Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert.

© Marc-André Grégoire





## ➤ GAINS OBTENUS

### Signature de l'Accord de libre-échange Canada-UE : une occasion unique pour la prospérité du Québec

Le CPQ s'est réjoui grandement de la signature de l'AECG et a salué les nombreux efforts du gouvernement pour aboutir à cette entente. Au cours des dernières années, l'organisme a rappelé régulièrement l'importance stratégique de cet accord sur différentes tribunes et à l'occasion de nombreuses interventions à Québec, à Ottawa ou au sein de coalitions d'intérêts pancanadiennes.

### Transparence en matière de lobbyisme

Puisque le projet de loi n° 56 a échoué à réunir les conditions d'acceptabilité sociale de la part des groupes principalement visés par cette réforme, le CPQ a incité le gouvernement à apporter des modifications à la loi actuelle dans le but de la clarifier et de la rendre plus cohérente et équitable, et ce, à la suite du dépôt du rapport du commissaire au lobbyisme.

### De nouveaux organismes au service des entreprises dans un contexte de développement durable

- Lors de son passage aux consultations sur le projet de loi n° 108, le CPQ a souligné l'importance, pour l'économie québécoise et le secteur de la construction en particulier, que le gouvernement se dote d'un nouvel organisme comme l'Autorité des marchés publics, qui vise à créer un environnement favorisant une saine concurrence.
- Le CPQ a appuyé également la création de l'organisme Transition énergétique Québec, annoncé dans le cadre du projet de loi n° 106, qui accompagnera les entreprises dans la valorisation des hydrocarbures tout en assurant une continuité avec les cibles gouvernementales de réduction de gaz à effet de serre.

### L'allégement réglementaire, une condition de base à la croissance

Tout au long de l'année, le CPQ a fait un travail constant et inlassable pour s'assurer une mise en œuvre adéquate de la réglementation relative à la nouvelle loi touchant les régimes complémentaires de retraite à prestations déterminés. Par ailleurs, le CPQ a accueilli avec satisfaction :

- La mise sur pied d'un plan d'action gouvernemental en matière d'allégement réglementaire et administratif permettant de réduire le fardeau des entreprises, et dont il avait souvent souligné l'importance.
- L'annonce du gouvernement du Québec sur l'affichage des marques de commerce, qui permettra de valoriser davantage la langue française sans pénaliser pour autant les entreprises et les commerces.
- L'allégement réglementaire proposé dans le cadre du projet de loi n° 102 selon le niveau de risque des projets économiques; toutefois, l'organisme a réitéré l'importance que les futurs règlements ne viennent pas ajouter de nouveaux éléments arbitraires ou d'imprévisibilité pour les promoteurs.





## AXE 3

### DES FINANCES PUBLIQUES SAINES ET UNE FISCALITÉ CONCURRENTIELLE

Le respect du cadre budgétaire est nécessaire pour qu'un gouvernement puisse viser à une prospérité durable, dont les fruits profiteront aussi aux générations futures autant qu'à celles actuelles. La rigueur budgétaire doit donc devenir une norme dans le contexte où l'économie sera marquée par des taux de croissance limités, une concurrence mondiale toujours plus forte et l'internalisation progressive des objectifs du développement durable. L'État doit augmenter son efficacité et se réorganiser, car il faut réduire le fardeau fiscal pour pouvoir augmenter la capacité d'épargner et d'investir des citoyens et des entreprises.



## ACTIONS RÉALISÉES



### INTERVENTIONS PUBLIQUES

#### OCTOBRE

Participation aux consultations prébudgétaires pour le budget 2017-2018 du Canada, notamment sur les mesures fédérales qui aideraient les entreprises à atteindre leurs objectifs d'expansion, d'innovation et de prospérité et, ainsi, contribuer à la croissance économique du pays.

#### NOVEMBRE

Participation aux audiences du comité sénatorial sur le projet de loi C-26, *Loi modifiant le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu.*



### ÉVÉNEMENTS

#### 29 MARS

##### Retour sur le budget 2016-2017

Dans le cadre d'une tournée pancanadienne faisant suite à son premier budget, l'honorable **Bill Morneau**, ministre des Finances du Canada, est venu présenter à la rencontre des membres du CPQ les faits saillants du budget fédéral 2016-2017 et discuter de sa stratégie de relance de l'économie canadienne. C'est lors de cette première sortie publique au Québec qu'il a abordé la question de la bonification du RPC, visant à minimiser les effets sur les entreprises québécoises, comme l'a plaidé le CPQ.



© Normand Huberdeau



## » GAINS OBTENUS

### L'importance de l'équilibre budgétaire et du contrôle des dépenses publiques

Le CPQ est consulté assidûment par les paliers gouvernementaux dans les orientations économiques à entreprendre afin de contribuer à la mise en place d'un plan économique qui tient compte de la réalité fiscale des entreprises québécoises et de la nécessité de redoubler d'ardeur pour accroître la prospérité collective. Il a concrètement :

- Organisé une première rencontre officielle du premier ministre **Justin Trudeau** avec les associations patronales du Québec. Cette rencontre a permis de souligner l'importance de consolider le dialogue avec la communauté d'affaires et les employeurs, en investissant dans les secteurs névralgiques et en créant un environnement d'affaires favorable.
- Salué les efforts du gouvernement du Québec pour le contrôle de ses dépenses et l'assainissement des finances publiques, qui ont permis de générer un surplus de près de 1,7 milliard de dollars.
- Soutenu le gouvernement du Québec dans ses choix d'investissements stratégiques en insistant sur les priorités budgétaires identifiées par les employeurs dans le sondage d'envergure CPQ-Léger.
- Martelé l'importance que le gouvernement du Canada se dote d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire ainsi que d'un montage financier qui accompagne les grands projets d'infrastructures stratégiques.

### La réduction du fardeau fiscal

Le CPQ a mis les bouchées doubles afin de sensibiliser les gouvernements du Canada et du Québec à l'effet néfaste d'un mélange fiscal alourdissant qui pourrait nuire à la compétitivité des entreprises. Il a, entre autres :

- Souligné le devancement de certaines mesures fiscales sur lesquelles il avait sensibilisé le gouvernement, dont notamment la réduction effective des taxes sur la masse salariale, l'élimination graduelle de l'impôt santé et la réduction des effets négatifs de la fiscalité

québécoise concernant le transfert d'une entreprise familiale à ses proches.

- Encouragé le gouvernement du Québec à poursuivre ses efforts de réduction du fardeau fiscal tant pour les individus que pour les entreprises, qui doivent bénéficier de conditions d'affaires favorables pour demeurer compétitives devant la concurrence mondiale et les autres entreprises canadiennes.
- Reconnu l'effort colossal du gouvernement du Québec pour maintenir sa cible de déficit zéro et diminuer les dépenses publiques, qui a permis de dégager un important surplus budgétaire. L'organisme a invité le gouvernement à envisager des investissements stratégiques dans les secteurs nécessitant le plus de soutien.

### Assurer la pérennité des régimes de retraite

La situation actuelle et future des régimes de retraite va nécessiter des décisions audacieuses. L'engagement du CPQ dans ce dossier prioritaire pour les employeurs s'est traduit par sa participation à de nombreuses tribunes, car il a notamment :

- Incité les deux paliers de gouvernement à élaborer des solutions flexibles ne décourageant pas l'épargne privée et le prolongement de la vie active des travailleurs et n'ajoutant pas un fardeau supplémentaire aux employeurs. Il a demandé à Québec de faire preuve d'audace et de s'attaquer aux coûts du Régime de rentes du Québec.
- Participé à une importante conférence dans le cadre du Congrès national 2016 de l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite pour parler de la situation actuelle du régime québécois.
- Participé à une coalition de plusieurs organismes pour sensibiliser les ministres des Finances à l'importance d'adopter une approche coordonnée en vue des discussions entourant l'amélioration du revenu à la retraite.
- Exprimé son point de vue constructif au regard des nouvelles orientations du Régime de pensions du Canada et à ses impacts sur l'économie canadienne.



© Marc-André Grégoire



## AXE 4 UNE ÉCONOMIE DURABLE

La propension insuffisante des Québécois à se lancer en affaires et à créer des entreprises est une carence qui mine l'atteinte d'un niveau plus élevé de performance économique. Le Québec accuse aussi un retard sur la plupart des pays développés en ce qui a trait à la productivité, en partie dû aux faibles investissements en innovation. En outre, il doit affronter une concurrence mondiale accrue et un déplacement des pôles de croissance économique vers l'Ouest canadien, sous l'effet combiné de l'exploitation pétrolière et gazière et du pouvoir d'attraction grandissant de la Chine, de l'Inde et d'autres pays émergents du Pacifique. Pourtant, le Québec peut compter sur plusieurs atouts importants :

- Une main-d'œuvre hautement scolarisée et des institutions de calibre mondial.
- Des ressources naturelles stratégiques et abondantes ainsi qu'une situation géographique avantageuse en première ligne des marchés tournés vers l'est.
- Une économie et une structure industrielle parmi les plus diversifiées et les plus intégrés en Amérique du Nord, avec des leaders mondiaux dans différents domaines.
- Une grande diversité culturelle en tant que pôle francophone en Amérique.



## ACTIONS RÉALISÉES



### INTERVENTIONS PUBLIQUES

#### AVRIL

Participation aux consultations particulières et auditions publiques sur l'étude du Livre vert intitulé *Orientations du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en matière d'acceptabilité sociale*, visant à mieux concilier acceptabilité sociale et les projets de valorisation des ressources naturelles au Québec.

#### MAI

Dévoilement public de l'étude du CPQ *La contribution de l'écosystème d'affaires de la construction à la prospérité du Québec*.

Participation aux audiences du comité de la Chambre des communes sur le projet de loi C-10, *Loi modifiant la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada*.

Participation aux audiences du comité sénatorial sur les questions relatives aux barrières au commerce intérieur.

#### OCTOBRE

Participation aux audiences du comité sénatorial sur l'élaboration d'une stratégie pour faciliter le transport du pétrole brut vers les raffineries de l'Est du Canada et vers les ports situés sur les côtes Atlantique et Pacifique du Canada.



### ÉVÉNEMENTS

#### 19 FÉVRIER

Le président-directeur général d'Investissement Québec, **Pierre Gabriel Côté**, est venu s'entretenir avec les membres du CPQ sur la vision stratégique et le rôle qu'Investissement Québec veut jouer pour soutenir la croissance des entreprises québécoises. Monsieur Côté a profité de cette tribune pour discuter des défis que rencontre le secteur manufacturier au Québec et des priorités d'Investissement Québec pour aider à les relever.



© Marc-Antoine Grégoire

27 MAI

### Grand forum de mobilisation – Vers une stratégie québécoise pour l'écosystème de la construction

Dans le cadre d'une initiative concertée avec le milieu, le CPQ a convié l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème de la construction à une journée de réflexion ayant pour objectif de faire progresser l'expertise et le savoir-faire québécois afin d'amener le Québec à se doter d'une véritable stratégie économique dédiée. Cet événement a été l'occasion de dévoiler une étude d'envergure sans précédent, réalisée par le CPQ et ses partenaires avec le concours de la firme Deloitte, qui a fait état des forces, des faiblesses, des défis à relever et des conditions à réunir pour pérenniser la contribution de cet écosystème majeur à la prospérité du Québec.



© Catherine Trudeau

16 SEPTEMBRE

### Analyse et perspectives concernant les accords commerciaux

**Pierre Marc Johnson**, ancien premier ministre du Québec et négociateur en chef du Québec pour l'AECG, a présenté aux membres du CPQ les grandes lignes de l'Accord de libre-échange avec l'Union européenne, particulièrement en ce qui a trait à la circulation des biens, la libéralisation des services, les marchés publics et l'investissement.



© Marc-André Grégoire

### Mettre en valeur de façon responsable les ressources naturelles du Québec

Le CPQ a déployé beaucoup d'efforts pour sensibiliser le gouvernement et le public sur l'importance de développer de façon durable nos ressources naturelles et de doter le Québec d'un environnement d'affaires attrayant pour les entreprises. Il a notamment

- Accentué ses efforts de mobilisation afin que le gouvernement fédéral priorise, dans les négociations actuelles avec les États-Unis, la mise en place d'un mécanisme clair et exécutoire permettant au Québec de faire reconnaître ses pratiques de mise en marché du bois d'œuvre résineux.
- Joint sa voix à une coalition patronale-syndicale afin de soutenir le projet d'oléoduc Énergie Est géré par TransCanada et défendu l'importance du transport par pipeline auprès du comité sénatorial.
- Appuyé l'adoption du projet de loi n° 106 concernant la mise en œuvre de la *Politique énergétique 2030*, qui propose un encadrement réglementaire et administratif rigoureux du virage énergétique que le Québec s'engage à prendre et vise à accompagner les entreprises dans leur transition énergétique.
- Endossé les principes de la nouvelle *Vision stratégique du développement minier* présentée par le gouvernement du Québec, qui devrait permettre de valoriser davantage les ressources du Nord avec l'application d'un cadre réglementaire moderne et compétitif.
- Salué le dépôt du *Premier plan stratégique de la Société du Plan Nord 2016-2020* du gouvernement provincial qui cadre les objectifs de mise en valeur du territoire du Plan Nord, dans une perspective de développement économique durable.

### Construction : un écosystème d'affaires majeur qui doit être modernisé

Dans le cadre d'une démarche unique et concertée avec le milieu, qui s'est terminée par un grand forum de mobilisation, le CPQ a entrepris de quantifier l'importance économique de l'écosystème de la construction, composé de nombreux secteurs économiques, et de jeter les bases pour une première stratégie québécoise innovante qui permettra de dynamiser, moderniser et améliorer la compétitivité de cet écosystème d'affaires. Le CPQ a ainsi sensibilisé le gouvernement du Québec à mettre sur pied un pôle de développement structurant faisant appel aux acteurs du milieu et impliquant les différents ministères concernés au sein d'une démarche inclusive.

### Un secteur aéronautique compétitif

Le CPQ a insisté particulièrement sur l'importance que les deux paliers gouvernementaux poursuivent leurs efforts afin de préserver le leadership du Québec dans



## AXE 4 UNE ÉCONOMIE DURABLE (SUITE)



### GAINS OBTENUS

le secteur aéronautique et de consolider la position d'une industrie qui doit affronter un marché mondial de plus en plus compétitif. Il a notamment :

- Déployé beaucoup d'efforts pour inciter des investissements publics stratégiques visant à soutenir la production de la Série C de Bombardier.
- Souligné la reconduite de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026, qui permettra de renforcer et diversifier le secteur en offrant un appui aux projets d'envergure et à l'innovation et en accompagnant les PME.
- Plaidé en faveur du projet de loi C-10 visant la modification de la *Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada*, qui lui accorde la flexibilité nécessaire pour optimiser la performance de ses activités.

#### Infrastructures et transport durable

Outre son appui public au projet de Réseau électrique métropolitain présenté par la Caisse de dépôt et placement du Québec, en matière de développement des infrastructures publiques, le CPQ a :

- Rappelé l'importance que le gouvernement fédéral accompagne ses projets d'un plan financier sur plusieurs années. Il a accueilli d'ailleurs avec satisfaction l'entente Ottawa-Québec prévoyant que des fonds fédéraux de près de 1,3 milliard de dollars soient rendus disponibles pour la mise en chantier de projets dans toutes les régions du Québec.
- Souligné l'investissement du gouvernement du Québec pour le développement de 16 zones industrialo-portuaires facilitant le développement de plateformes logistiques intermodales.
- Avec l'Alliance SWITCH, il a appuyé le besoin que le Québec se dote d'un plan d'action pour le secteur des transports afin de contribuer à la lutte aux changements climatiques sans que cela nuise à sa compétitivité.

#### Développer l'environnement d'affaires du Québec au profit de tous

Le CPQ est une voix déterminante sur les questions du développement et de la productivité des entreprises afin qu'elles puissent disposer de tous les outils pour prospérer au Québec. De ce fait, il est intervenu à plusieurs reprises sur la place publique, où il a notamment :

- Interpellé le gouvernement du Québec dans le but d'aider les entreprises dans leur lutte contre les gaz à effet de serre.

- Accueilli positivement la création du Fonds InnovExport annoncée par le gouvernement provincial, qui permet aux entreprises exportatrices du Québec de bénéficier d'un levier financier majeur afin de les aider à conquérir les marchés internationaux.
- Invité le Québec à offrir aux pharmaciens-proprétaires un contexte d'affaires stable et prévisible afin qu'ils puissent continuer de contribuer au système de santé et à la prospérité collective.
- Fait valoir son opinion et son expertise auprès du gouvernement fédéral sur l'importance de lever les barrières du commerce intérieur au Canada.

#### Le numérique et l'innovation au cœur d'une économie en pleine mutation

Le CPQ a fait valoir à plusieurs reprises et sur de nombreuses tribunes publiques l'importance de se doter d'une politique numérique afin de faire preuve d'innovation et rester compétitif dans un monde en plein changement. Il a notamment :

- Participé activement aux consultations du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation en vue de l'élaboration de la nouvelle Stratégie numérique du Québec.
- Interpellé les gouvernements provincial et fédéral afin de préserver la compétitivité des détaillants en trouvant des solutions rapides et efficaces aux pertes de recettes fiscales provoquées par la montée du commerce en ligne.
- Organisé une première rencontre avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada, **Navdeep Bains**, et les principales associations afin de discuter des enjeux d'innovation et de productivité des entreprises.
- Applaudi au dépôt des plans stratégiques économiques du gouvernement du Québec, qui démontrent une vision intégrée et cohérente pour la consolidation d'un secteur manufacturier innovant.

#### VERS UNE ÉCONOMIE VERTE



Depuis plusieurs années, le CPQ s'est impliqué activement au sein de l'Alliance SWITCH, vouée à dégager des initiatives en matière d'économie verte et de politiques climatiques. Il a montré ainsi l'importance que le milieu des affaires fasse partie de la solution, plutôt que du problème, et que les employeurs s'engagent véritablement dans le dialogue social autour de ces questions centrales pour notre avenir.



## AXE 5

### UN DIALOGUE SOCIAL ESSENTIEL

En plus de mobiliser le monde patronal, le CPQ cherche à rallier l'ensemble des acteurs socioéconomiques afin de mettre en place les conditions les plus propices à l'enrichissement de notre société. Les propositions du CPQ ne concernent donc pas uniquement les employeurs; elles touchent aussi l'ensemble de la société.

#### PROSPERITE.QUEBEC

PROSPERITE  
• QUEBEC

La Campagne PROSPERITE.QUEBEC a pour but de libérer le potentiel économique et social du Québec de façon responsable et durable, au profit de l'ensemble de la société. Sous le thème **La prospérité pour tous, avec tous et par tous!**, cette campagne novatrice est fondée sur le partage des expériences et des points de vue. Ses actions visent à reconnaître et mettre de l'avant la contribution des entreprises et des entrepreneurs à la société, l'éducation économique et le dialogue entre le milieu des affaires et la population. Pour ce faire, la Campagne crée des tribunes où la prospérité est discutée et mise en valeur; elle en présente les bienfaits collectifs et elle cherche à influencer les différentes instances gouvernementales à prendre des décisions de façon à favoriser la prospérité du Québec.



#### ➤ RÉALISATIONS

Dans le cadre de la Campagne PROSPERITE.QUEBEC, le CPQ a mis en place une série d'actions concrètes sous le signe de la mobilisation et de son engagement à l'égard de la prospérité du Québec.

##### ...SUR LE TERRAIN

###### ● Deux nouveaux coprésidents

L'année 2016 a été marquée par l'engagement dans la Campagne de deux personnalités reconnues du monde des affaires : **Andrée-Lise Méthot**, fondatrice et associée directrice de Cycle Capital Management, et **Stéphane Leduc**, président et directeur général de Cegertec. Ils se sont prononcés publiquement en faveur de la prospérité du Québec et ont partagé leur fierté d'entreprendre pour donner l'exemple et encourager d'autres personnes à suivre leurs traces.

###### ● Encore plus présent en région

Afin de poursuivre le dialogue social entre les gens d'affaires et la population dans le cadre de la Campagne, le CPQ a mené des tournées dans les **Laurentides**, à **Laval**, sur la **Côte-Nord** et dans **Lanaudière**, où il a rencontré les décideurs, les entrepreneurs, les chambres de commerce et la communauté d'affaires; il a pu mieux cerner les enjeux spécifiques en lien avec le développement économique de leur région respective.

###### ● Un partenariat avec les Alouettes de Montréal

La Campagne et l'équipe des **Alouettes de Montréal** ont joint leur voix pour la cause de la persévérance scolaire, par la diffusion de capsules vidéo avec les joueurs et l'émission sur les différents réseaux du CPQ de messages incitant les jeunes à poursuivre leurs études et à obtenir un diplôme.

##### ...SUR LA PLACE PUBLIQUE

###### ● Quarante billets de blogues et cinquante nouvelles prospères

Le site web de la Campagne est devenu une véritable plateforme dynamique destinée à faire la promotion de la prospérité du Québec. En plus de présenter 40 billets de blogues, 50 nouvelles prospères, 55 vidéos et une étude économique, on y trouve aussi des sections dédiées aux régions, permettant autant aux gens d'affaires qu'aux citoyens d'afficher leurs actions concrètes pour améliorer la prospérité de leur région, ainsi qu'un espace réservé aux entreprises afin de permettre aux utilisateurs de trouver des entreprises locales.

###### ● Une campagne publicitaire sur les ondes de Cogeco

Le CPQ a présenté une campagne publicitaire sur les ondes des stations de radio Cogeco au sujet des retombées économiques de l'achat de produits faits au Québec ou des services fournis par des entreprises québécoises.

##### ...SUR PAPIER

###### ● Vers une stratégie québécoise pour l'écosystème de la construction.

Cette étude unique et d'envergure dresse un portrait de la contribution de l'écosystème de la construction à la prospérité du Québec et formule des recommandations en lien avec la mise sur pied d'une première stratégie nationale dédiée.

## ACTIVITÉS

### LE CPQ : DES ACTIVITÉS CORPORATIVES ET DE RÉSEAUTAGE RASSEMBLEUSES...

#### ...QUI RAPPROCHENT LES MEMBRES DES LEADERS POLITIQUES ET DU MILIEU DES AFFAIRES

Les membres du CPQ ont eu le privilège de rencontrer plusieurs ministres et hauts fonctionnaires afin de les entendre sur leurs priorités stratégiques et leurs dossiers principaux.



© Marc-Antoine Grégoire

28 octobre — Manuelle Oudar, présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)



© Marc-Antoine Grégoire

4 octobre — David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



© Marc-Antoine Grégoire

16 septembre — Pierre Marc Johnson, ancien premier ministre du Québec, négociateur en chef pour le Québec de l'AECG et avocat-conseil chez Lavery



© Marc-Antoine Grégoire

9 mars — L'honorable Bill Morneau, ministre des Finances du Canada



© Marc-Antoine Grégoire

19 février — Pierre Gabriel Côté, président-directeur général d'Investissement Québec



© Normand Huberdeau

Le 18 avril 2016, le CPQ a tenu sa 47<sup>e</sup> assemblée générale annuelle en présence de Dominique Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, à titre de conférencière d'honneur



© Normand Huberdeau

#### ...QUI MOBILISENT LES GENS D'INFLUENCE ET LES VISIONNAIRES

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle, le CPQ a organisé un panel qui a permis de jeter un regard sur les dessous de la relève technologique du Québec inc. Sophie Boulanger, cofondatrice de Bonlook (à gauche sur la photo), Ethan Song, PDG de Frank & Oak, LP Maurice, président de Busbud, et Guillaume Langlois, président de Space & Dream, ont fait découvrir leur parcours passionnant et comment ils ont réalisé, à force de détermination, leur rêve entrepreneurial autour du progrès et de la technologie, en compagnie de Dominique Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Ils se sont exprimés également sur les freins à lever au Québec pour favoriser la réussite de nos jeunes entreprises innovantes.

## ... QUI RÉUNISSENT ET HONORENT LES LEADERS DU MILIEU DES AFFAIRES

Lors de sa 47<sup>e</sup> assemblée générale annuelle, le CPQ a rendu hommage à plusieurs entrepreneurs de renom



© Normand Huberdeau

John LeBoutillier, président du conseil d'administration, Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., lauréat du Prix de carrière 2016 soulignant l'apport exceptionnel d'une personnalité du monde des affaires à la société québécoise



© Normand Huberdeau

LP Maurice, président et cofondateur, Busbud, et Ethan Song, cofondateur, PDG et directeur créatif, Frank & Oak, récipiendaires du Prix Jeune entrepreneur, créé à l'occasion des 45 ans du CPQ, en 2014, et saluant le leadership et l'audace des réalisations d'un jeune entrepreneur, âgé de moins de 40 ans, ayant connu une réussite remarquable.



© Normand Huberdeau

Jacques Deschênes et Martin Deschênes, père et fils respectivement président honoraire du conseil et président et chef de la direction du Groupe Deschênes inc., Jean-Guy Desjardins, président du conseil et chef de la direction, Fiera Capital, et Marie-Claude Houle, présidente et chef de la direction, EBC inc. Intronisés au club très sélect des entrepreneurs, créé en 1986, afin de reconnaître publiquement, une fois par année, la contribution exceptionnelle de gens d'affaires au développement économique du Québec.



### Des étudiants s'étant démarqués ont reçu également des prix



© Normand Huberdeau

Caroline Beaugard et Nicolas Turcotte-Légaré tous deux de l'Université de Montréal, lauréats d'une Bourse Ghislain-Dufour, du nom de l'ancien dirigeant du CPQ, visant à souligner l'excellence d'étudiantes et d'étudiants de deuxième cycle en relations industrielles.

### Le CPQ a souligné la contribution des membres sortants du conseil d'administration, dont le mandat venait à échéance cette année



© Normand Huberdeau

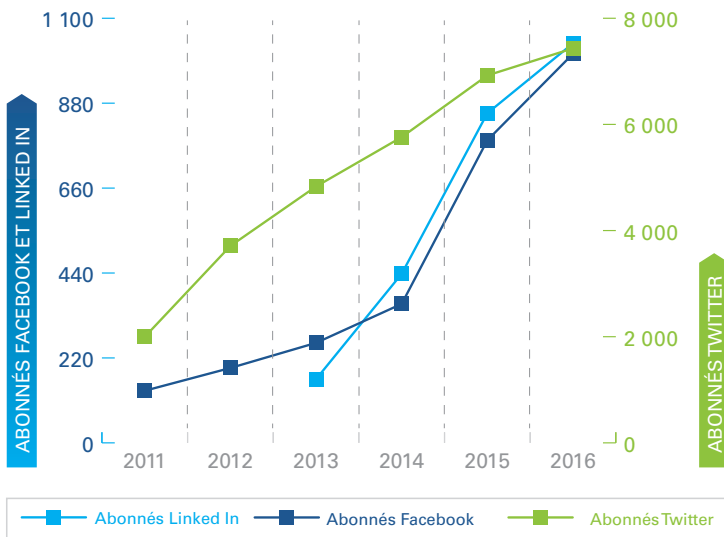
Louis-Marie Beaulieu, président du CA du CPQ (à gauche) et Yves-Thomas Dorval, PDG du CPQ (à droite) en présence des administrateurs sortants (dans l'ordre, de gauche à droite) : Éric Prud'Homme, directeur général – direction du Québec, Association des banquiers canadiens; Alain Harvey, vice-président – capital humain, Kruger inc.; Marc Dugré, vice-président – finances, Association de la construction du Québec. Étaient absents : Nathalie Pilon, vice-présidente sortante du conseil d'administration du CPQ et présidente, ABB inc.; Pierre Richard, président-directeur général, Association des fabricants de meubles du Québec; Alain Robert, ancien président, TNT2 inc.

# RAYONNEMENT DES AFFAIRES

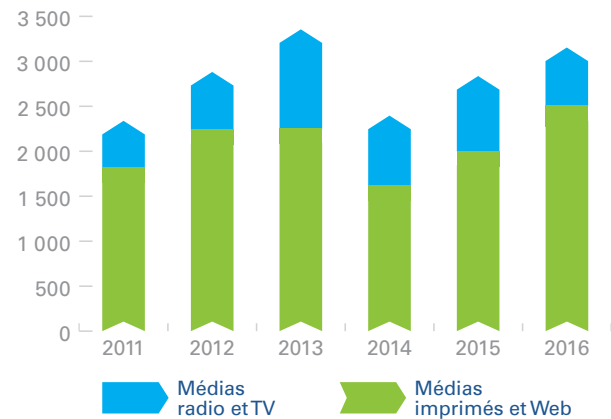
## LE CPQ : UNE VOIX QUI PORTE AUSSI...

### ... PAR DES COMMUNICATIONS D'INFLUENCE

#### Audience sur les réseaux sociaux



#### Évolution du nombre de parutions médiatiques



### ... PAR DES INTERVENTIONS SUR LES SUJETS DE L'HEURE

À près d'une trentaine d'occasions, le CPQ s'est rendu dans les régions du Québec, pour aller à la rencontre de ses membres, donner des conférences, participer à des tables rondes et prononcer des allocutions afin de stimuler les initiatives favorisant la prospérité de notre société. Le CPQ s'est exprimé, entre autres, devant :

- La Société québécoise des professionnels en relations publiques
- La Chambre de commerce roumaine du Québec
- L'Institut de la gestion financière de Québec
- L'École des dirigeants des HEC Montréal
- Le Congrès national 2016 de l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite
- La Chambre de commerce et d'industrie du sud-ouest de Montréal
- L'Association du camionnage du Québec
- La 22<sup>e</sup> édition de la Conférence de Montréal.
- La 14<sup>e</sup> édition des Grands Prix du génie-conseil québécois, présentés par l'Association des firmes de génie-conseil – Québec
- La première édition du Sommet Construction 2016 de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec

### ... PAR DES COLLABORATIONS ET DES PARTENARIATS GAGNANTS

En 2016, le CPQ a pu compter sur diverses collaborations, en plus d'appuyer plusieurs causes en lien avec ses axes d'intervention.



## LE CPQ : L'INFLUENCEUR NUMÉRO UN...

Les entreprises et les associations sectorielles adhèrent au CPQ pour différentes raisons. Selon les enjeux qui les touchent, ses membres le choisissent pour... :

### ... PROFITER PLEINEMENT DU CAPITAL D'INFLUENCE DU CPQ

**70 000** employeurs qui portent le « **flambeau de la prospérité et de la richesse collective** » du Québec

Un immense **capital de sympathie** et une **solide crédibilité**

Un porte-parole **articulé, inspirant, convaincu et convaincant**



Consultations et primeurs de contenus **réservées aux membres**

**Facilité à créer de l'adhésion**, auprès de gens d'horizons différents, en faveur de ses dossiers à travers tout le territoire



Les préoccupations des membres **inspirent nos actions**

**Impact percutant** de nos interventions publiques et politiques



Capacité à défendre une stratégie pour obtenir des **gains et des changements concrets** vis-à-vis les instances décisionnelles



**Nombreux événements de concertation et de promotion** entre les gens d'affaires, la relève et la population du Québec



Stratégie de partenariat **personnalisée et adaptée à votre réalité**



Une équipe de talents et de compétences – **passionnée et dédiée** – qui travaille sur des **enjeux et des solutions communes**

**Relations continues** avec les **décideurs, membres et parties prenantes** (Club des entrepreneurs, leaders de la prospérité, réseaux académiques et d'ambassadeurs, tournées du PDG, événements des membres, conférences, contacts privés)

### ... INSPIRER LA CRÉATION DE CONTENUS QUI LES REPRÉSENTENT

C'est de concert avec ses membres et pour eux que le CPQ génère des contenus pertinents et rigoureux qui mènent à la **publication de documents inédits sur des sujets spécialisés**, au cœur de la prospérité. C'est aussi avec ses membres que le CPQ partage la primeur de ses plateformes multimédias, de ses analyses et de ses études.



### ... ACCÉDER DE MANIÈRE PRIVILÉGIÉE AUX ZONES D'INFLUENCE

Les membres du CPQ bénéficient de **l'occasion et du contact direct avec les sphères décisionnelles** grâce, notamment, à ses **interventions** auprès d'une multitude d'instances, à des **rencontres exclusives** avec les grands décideurs politiques, PDG et influenceurs, et à des **occasions de rayonnement choisies**, telles des consultations publiques, une assemblée générale, des conférences, etc.



### ... S'IMPLIQUER AUX CÔTÉS D'EXPERTS DANS DIFFÉRENTS CHAMPS D'INTERVENTION

Le CPQ a mis sur pied des **comités stratégiques de travail**, composés de représentants des associations et des entreprises membres qui sont consultés afin d'élaborer ses positions sur différents dossiers. On y traite, respectivement de **rémunération et d'avantages sociaux, d'éducation et d'adéquation formation-emploi, de santé et de sécurité du travail, de fiscalité et de finances publiques, d'affaires publiques, d'économie décarbonée et d'économie numérique.**



### ... AFFICHER CLAIEMENT LEUR CONTRIBUTION À LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC

Les membres du CPQ ont accès à la grande vitrine publique de la Campagne **PROSPERITE.QUEBEC**. Ils peuvent sillonner les régions du Québec à titre d'**ambassadeurs** et d'entrepreneurs qui acceptent de relever le défi de la prospérité ou encore, participer gratuitement à la diffusion de leurs **bonnes nouvelles prospères**, utiliser le **blogue** pour établir un dialogue direct avec la population, ou bien véhiculer les messages inspirants de leurs PDG par l'enregistrement de **capsules vidéo**.



# GOVERNANCE, ADMINISTRATEURS ET ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

au 31 décembre 2016

Croyant au potentiel extraordinaire de notre province et motivé par le désir d'épauler et d'influencer les acteurs qui la façonnent, chacun des membres de la grande équipe du CPQ travaille avec ardeur pour contribuer à la prospérité du Québec pour tous, par tous et avec tous!

## BUREAU DES GOUVERNEURS

### MEMBRES RÉGULIERS



**Jean-François Blais**, président, Intact Assurances



**Yvon Charest**, président et chef de la direction, Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.



**Claude Mongeau**, président-directeur général, CN



**Arnaud Soirat**, président et chef de la direction, Métal primaire, Rio Tinto Alcan



**Robert Bonhomme**, associé, Borden Ladner Gervais, S.E.N.C.R.L., S.R.L. (« BLG »)



**Guy Cormier**, président du conseil et chef de la direction, Mouvement Desjardins



**François Poirier**, président, Oléoduc Énergie Est



**Martin Thibodeau**, président – Direction du Québec, RBC Banque Royale



**Luc Bourgoïn**, directeur général, Association de la construction du Québec



**Paul Desmarais Jr.**, président du conseil et co-chef direction, Power Corporation du Canada



**Pierre Pomerleau**, président-directeur général, Pomerleau inc.



**Luc Tremblay**, directeur général, Société de transport de Montréal



**Martin Brière**, président, Alcoa Canada Groupe Produits primaires



**Jim Hewitt**, président du conseil d'administration et chef de la direction Hewitt Équipement Limitée



**Eric Richer La Flèche**, président et chef de la direction, Metro inc.



**Sophie Brochu**, présidente et chef de la direction, Gaz Métro



**Jacques Ménard**, président du conseil d'administration, Banque de Montréal



**Calin Rovinescu**, président, chef de la direction, Air Canada

### GOUVERNEURS ÉMÉRITES



**Pierre Des Marais II**



**Sébastien Allard**



**Marcel J. Bundock**



**Ghislain Dufour**



**André Y. Fortier**



**Guy G. Dufresne**



**John LeBoutillier**



**Jean-Yves Leblanc**



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PRÉSIDENT



**Louis-Marie Beaulieu,**  
président du conseil et chef de la direction, Groupe Desgagnés inc.

### VICE-PRÉSIDENT



**Stéphane Leduc,**  
président, Cegertec

### ADMINISTRATEURS



**Denis Deschamps,**  
président et chef de la direction, Drakkar



**Gisèle Bourque,**  
directrice générale de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ)



**Gérald Pepin,**  
représentant du Groupement des chefs d'entreprise et président, Sim Bâtiments d'acier et séchoirs à bois inc.



**Suzanne Morin,**  
associée, Deloitte



**Mario Girard,**  
président-directeur général, Port de Québec



**Diane J. Brisebois,**  
présidente et directrice générale, Conseil canadien du commerce de détail



**Suzanne Roy,**  
présidente sortante, Union des municipalités du Québec, et mairesse de Sainte-Julie



**Michel Patry,**  
directeur, HEC Montréal



**Pierre Lapointe,**  
président-directeur général et président, ArcelorMittal Exploitation minière Canada



**Sylvie Cloutier,**  
présidente directrice générale du CTAQ



**Karl Blackburn,**  
directeur principal – affaires publiques et relations gouvernementales Canada, Produits forestiers Resolu



**J. Serge Sasseville,**  
vice-président principal, affaires corporatives et institutionnelles, Québecor Media inc.



**Julie Roy,**  
présidente, Services ménagers Roy



**Josée Méthot,**  
présidente-directrice générale, Association minière du Québec



**Robert Bonhomme,**  
associé, Borden Ladner Gervais, S.E.N.C.R.L., S.R.L. (« BLG »)



**Martin Thibault,**  
président, Absolutnet inc.

## PERMANENCE

**Yves-Thomas Dorval,**  
président-directeur général

**Norma Kozhaya,**  
vice-présidente – recherche et économiste en chef

**M<sup>e</sup> Guy-François Lamy,**  
vice-président – travail et affaires juridiques

**Marius S. Brisson,**  
vice-président – stratégie et rayonnement des affaires

**Benjamin Laplatte,**  
vice-président – affaires publiques et communications

**Chantal Hains,**  
directrice principale – Politique de développement de la main-d'œuvre

**Dominique Malo,**  
conseiller-cadre – santé, sécurité et relations du travail

**Roxane Gauthier,**  
conseillère-cadre – santé et sécurité du travail

**Camilla Sironi,**  
conseillère principale – communications et relations avec les médias

**Julie Archer,**  
conseillère – rayonnement des affaires et relations avec les membres

**Pierre-Luc Massey,**  
coordonnateur – événements et relations publiques

**Louise Maher,**  
contrôleur

**Chantal Picard,**  
coordonnatrice – services aux membres et aux instances

**Isabelle Barbeau,**  
adjointe au président-directeur général

**Julie Lefebvre,**  
adjointe administrative – santé et sécurité du travail

**Marc-Antoine Grégoire,**  
conseiller – communications et médias sociaux

**M<sup>e</sup> Jean-René Lafrance,**  
conseiller juridique

**Capucine Beauchamp,**  
adjointe aux communications – réceptionniste



#### **CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC**

1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 510  
Montréal (Québec) H3A 2R7

Téléphone : 514 288-5161  
ou 1 877 288-5161

Télécopieur : 514 288-5165

[www.cpq.qc.ca](http://www.cpq.qc.ca)

Ce rapport d'activité 2016 a été produit par  
le Service des communications du CPQ.

#### **Révision linguistique**

Lucie Bélanger

#### **Conception graphique**

Oblik Communication-design

